

& Accompagnement des jeunes vers l'emploi et l'alternance : Lancement d'un appel à projets régional 5 septembre au 23 décembre 2025

Le programme national FSE + doit permettre, dans sa priorité 2, de favoriser l'accès à l'emploi des jeunes et de renforcer leur employabilité.



L'objectif spécifique (OS) A vise à améliorer l'accès à l'emploi pour les jeunes de moins de 30 ans, y compris par un accompagnement vers l'alternance ou l'apprentissage. **Cet appel à projets investit les deux thématiques afin de renforcer leur employabilité de façon globale. Il se veut complémentaire des dispositifs de droit commun et fait suite aux recommandations du rapport annuel de la Cour des comptes ainsi qu'à une consultation menée auprès des acteurs institutionnels mobilisés pour la jeunesse en Nouvelle-Aquitaine.**

En Nouvelle-Aquitaine, fin 2024, le taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans est de 16% soit deux fois plus élevé que le taux de chômage total de la région à la même période (6,7%). S'agissant de l'alternance, 69000 contrats ont démarré en 2024 en Nouvelle-Aquitaine, un record du nombre de contrats signés à l'échelle nationale, ce qui en fait un débouché incontournable pour le public cible de l'appel à projets. Face à une remontée du nombre global de demandeurs d'emploi, il apparaît que les jeunes restent un public plus en difficulté que la moyenne. L'apprentissage reste pour eux un débouché de première importance.

Pour répondre à ce contexte, la DREETS Nouvelle-Aquitaine lance l'appel à projets « Accompagnement vers l'emploi et/ou l'apprentissage des jeunes (16-29 ans) n°3 ».

L'appel à projets... en bref !

⇒ **Les actions notamment visées :**

- **Actions visant à renforcer l'insertion des jeunes sur le marché de l'emploi :** coordination des acteurs ; repérage, accompagnement social et/ou professionnel y compris par des dispositifs de remobilisation sociale (ex : expérience à l'étranger), de levée de freins périphériques (santé, logement, ...) et d'évaluation/remise à niveau des compétences ; allocations versées aux jeunes au cours d'une action d'accompagnement ; aides à la mobilité géographique européenne ; actions de mobilisation des employeurs visant à faciliter le recrutement de jeunes.
- **Actions visant à renforcer l'alternance et l'apprentissage :** développement et promotion de l'alternance y compris les actions d'accompagnement vers ces dispositifs ; valorisation de la voie professionnelle (ex : production de ressources pédagogiques, développement de réseaux thématiques d'établissements) ; aide aux jeunes pour accéder à l'apprentissage ou à l'alternance et mise en relation avec les entreprises.

⇒ **Candidats éligibles :** Tout type de structure ayant une compétence dans le domaine et mettant en œuvre un projet sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine. **Les opérations en consortium sont éligibles.**

⇒ **Public cible :**

- Les jeunes de 16 à 29 ans confrontés à des difficultés d'insertion et/ou de maintien dans l'emploi.
- Les jeunes de 16 à 29 ans inscrits dans le service public de l'emploi.

⇒ **Période de réalisation possible des opérations :** 1er janvier 2025 – 31 décembre 2027 (*avenant possible pour 2028*).

⇒ **Enveloppe disponible :** 15 700 000 €.

L'appel à projets est à découvrir sur le [site du Fonds social européen en France](#)
La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **23 décembre 2025**.

Un webinaire de présentation de l'appel à projets est prévu le **25 septembre 2025 à 14h**,

Inscription au lien suivant : <https://forms.office.com/e/JqFfRhUiVG?origin=IprLink>

Contacts pour cet appel à projets :

DREETS Nouvelle-Aquitaine – Département Fonds européens

Florian PAJOT – florian.pajot@dreets.gouv.fr

Anne-Laure LIARDOU – anne-laure.liardou@dreets.gouv.fr